

APERÇU DE LA VIOLENCE FAMILIALE AU CANADA

LA VIOLENCE FAMILIALE comprend la violence conjugale, les mauvais traitements à l'égard des enfants et les mauvais traitements envers les aînés. Il peut s'agir de violence physique, émotionnelle et sexuelle ainsi que d'exploitation financière et de négligence.

 LA VIOLENCE FAMILIALE représente environ **25 %** des crimes violents signalés à la police au Canada en 2011

MAUVAIS TRAITEMENTS À L'ÉGARD DES ENFANTS

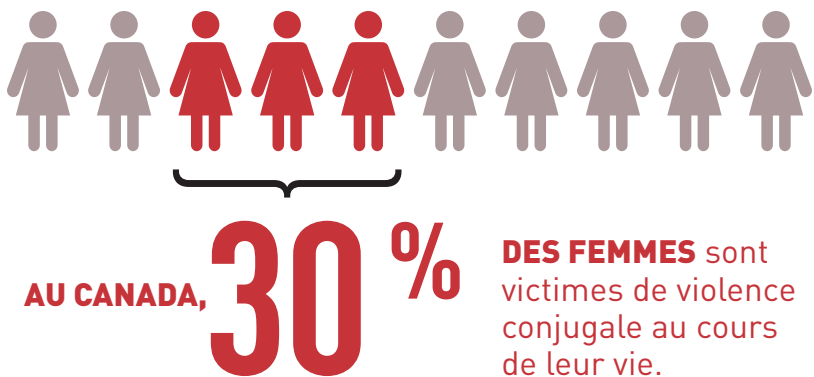
32 % DES ADULTES AU CANADA ONT DÉCLARÉ AVOIR ÉTÉ VICTIMES D'UNE QUELCONQUE FORME DE MAUVAIS TRAITEMENTS DURANT L'ENFANCE

TYPES DE MAUVAIS TRAITEMENTS À L'ÉGARD DES ENFANTS

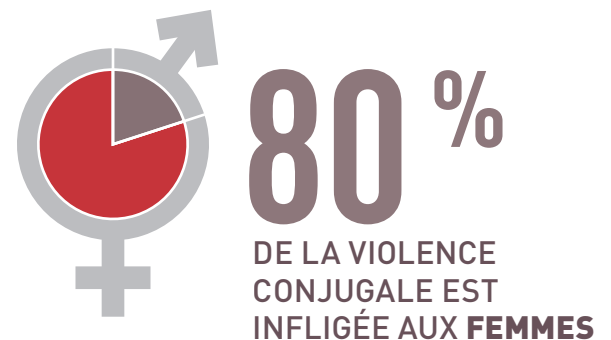


- Exposition à la violence conjugale - 34 %
- Négligence - 34 %
- Violence physique - 20 %
- Violence émotionnelle - 9 %
- Violence sexuelle - 3 %

VIOLENCE CONJUGALE



LES FEMMES AUTOCHTONES SONT PLUS DE **DEUX FOIS** PLUS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE QUE LES FEMMES NON AUTOCHTONES



MAUVAIS TRAITEMENTS ENVERS LES AÎNÉS

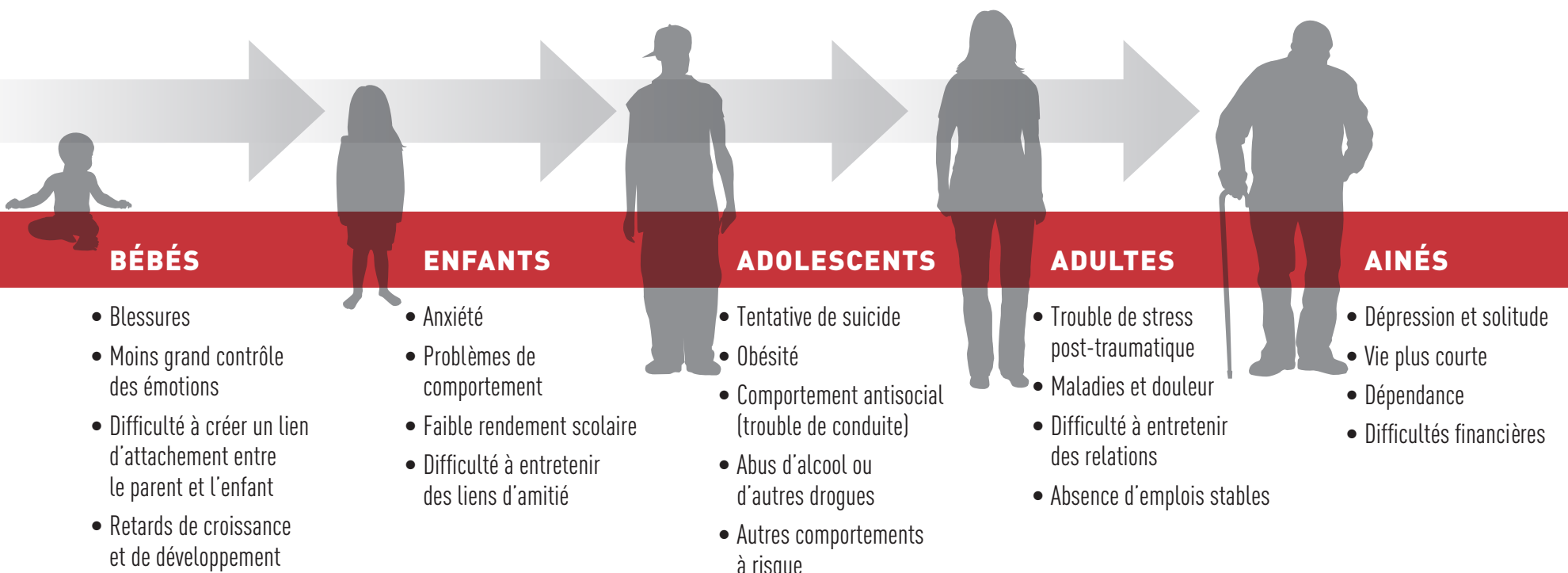
53 %

DES CAS DE MAUVAIS TRAITEMENTS ENVERS LES AÎNÉS SONT CAUSÉS PAR UN MEMBRE DE LA FAMILLE OU UNE CONNAISSANCE

60 %

DES CAS DE MAUVAIS TRAITEMENTS ENVERS LES AÎNÉS PRENNENT LA FORME D'AGRESSIONS PHYSIQUES

LA VIOLENCE FAMILIALE PEUT ENTRAÎNER DE NOMBREUX ET GRAVES PROBLÈMES SOCIAUX ET DE SANTÉ TOUT AU LONG DE LA VIE



La violence conjugale coûte à elle seule à la société canadienne **7,4 milliards de dollars**/année